

TARENTEAISE



Le mot du Maire

Le calendrier municipal se cale pour la fin de mandat.

Le dossier de la numérotation se met en place tandis que celui de l'eau semble filer enfin sur son erre après les multiples aléas dont je vous ai entretenu régulièrement. Il pourrait arriver à son terme d'ici mars 2008 si rien ne vient à nouveau casser la dynamique. Ces deux dossiers sont au cœur de ce numéro.

Pour le PLU, comme prévu, nous engageons l'actualisation que le conseil à venir pourra infléchir.

Il devient en effet important de préparer la transition sans délai.

Je l'ai annoncé il y a plusieurs mois, je ne briguerai pas un second mandat. Huit conseillers ont pris à ce jour la même décision.

Deux souhaitent donc poursuivre leur action au sein d'une équipe renouvelée pour 2008 / 2014. Si vous souhaitez les rejoindre pour prolonger l'action engagée, prenez contact avec eux.

Si d'autres valeurs vous animent, il est temps aussi de fédérer les énergies. Le pire étant le désintéret ou le repli individualiste que je sens poindre.

Aux uns comme aux autres je réitère ma proposition de faire le point des dossiers ou d'évoquer les contraintes et richesses de la fonction. La salle communale sera mise à disposition, sur simple demande, pour qui souhaitera organiser un échange, une réunion préparatoire...

Mon souhait est que la transition s'opère dans la transparence et la sérénité, que les énergies se fédèrent au lieu de se neutraliser !

Très chaleureusement.

Patrick Leplat

- P 2 Le point sur l'eau
- P 3 Plan Local Urbanisme
- P 4 Prix Exbrayat, Montée cycliste des soleils de l'automne
- P 5 Enfance et Jeunesse, bus
- P 6 Rentrée scolaire, Agenda

RETROUVEZ TOUS LES BREF INFOS SUR LA PAGE INTERNET
DE LA MAIRIE DE TARENTEAISE :

<http://mairie.orange.fr/tarentaise/>



Le point sur l'eau

Chacun est sans doute informé à présent, que la commune a entrepris la recherche de nouvelles ressources en eau. C'est un dossier complexe qui avance lentement.

A ce jour, il arrive cependant dans sa phase de finalisation.

Suite à une batterie de contrôles très nombreux, la DDASS a souhaité poursuivre le suivi de quelques paramètres bio-chimiques et de la radio-activité selon un protocole précis, à savoir 4 séries d'analyses séparées de 3 semaines qui nous porteront fin octobre.

Dès lors il faudra faire le bilan et arrêter les modalités de traitement, le cas échéant, pour demander enfin au Préfet l'autorisation de distribution.

La capacité du captage est supérieure à 5 m³/h mais le prélèvement sera limité volontairement à 3m³/h sur 20h/jour, soit 60 m³/j. Ceci permettra de doubler la capacité moyenne actuelle.

Les premiers résultats sont en tous points positifs. C'est d'ailleurs parce que la DDASS, au vu des résultats initiaux, a jugé que rien ne devrait empêcher ce dossier d'aller à son terme et que l'autorisation d'implanter la pompe définitive a été accordée. Elle a été validée par la DATA, pour le Conseil Général.

Michel PEYRON



Plan Local d'Urbanisme PLU

Comme nous l'avons déjà annoncé à plusieurs occasions, le plan d'occupation des sols de notre commune va être remplacé par un Plan Local d'Urbanisme. Ce changement de termes n'est pas anodin, il signifie que le travail à réaliser est une prise en compte de tous les aspects contribuant au bon développement d'une commune. Ce vaste chantier a débuté par une première réunion qui a eu lieu le jeudi 20 septembre 2007, en présence des membres de la commission municipale, conduite par Monsieur Daniel BLANC, un représentant des agriculteurs, un représentant du Conseil Général, les agents de la DDE et l'architecte du Parc du Pilat. Après une introduction de Monsieur le Maire, c'est la collaboratrice du Cabinet PIGEON chargé de l'étude, qui a pris en charge la conduite de la réunion en fixant dans un premier temps la ligne de conduite des groupes de travail. L'équipe municipale en place doit prendre en charge toute la phase 1 concernant le diagnostic au cours de trois réunions qui vont s'étaler jusqu'au mois de janvier 2008. Les phases 2 et 3 seront lancées après les élections municipales de mars 2008, et donc conduites par la nouvelle équipe issue de ces élections. Il a paru important à l'équipe communale de ne pas transmettre aux futurs élus un dossier tout ficelé. Cette première phase permet d'avancer l'étude et d'établir un état des lieux objectif, qui sera utilisé pour les phases 2 et 3, ces deux dernières étant véritablement les étapes d'élaboration du projet définitif.

PHASE 1 : DIAGNOSTIC

Cette phase comprend 3 séances de travail

REUNION N° 1 :

Cette réunion qui s'est tenue le 20 septembre a été une prise de contact et a permis de dégager les grands enjeux de la commune et de préciser les ordres du jour suivants. Il a permis d'identifier les ressources de la commune, ses potentiels et ses contraintes.

REUNION N° 2 :

Cette réunion portera sur l'espace agricole incluant le recensement des exploitations et des parcelles mais également le changement de destination des locaux de bâtiments agricoles.

REUNION N°3 :

Ce groupe de travail pourra porter sur la capacité

des équipements : l'assainissement, l'alimentation en eau potable, mais également traiter des souhaits de développement de la commune : le bourg, les hameaux.

REUNION N°4 :

Travail autour des infrastructures et les équipements incluant la création d'équipements publics et les déplacements dans la commune.

PHASE 2 : PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

REUNION N°5 :

Proposition de projet par le bureau d'étude et débat.

REUNION N° 6 :

Le projet d'aménagement et de développement durable, présentation par la commune des choix retenus concernant :

Le projet d'aménagement (non opposable aux tiers). Les orientations d'aménagement (opposables aux tiers).

REUNION N° 7 (PUBLIQUE)

- Qu'est-ce qu'un PLU

- Présentation du diagnostic

- Présentation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) - Débat sur la vision du village dans les 10-20 ans à venir.

PHASE 3 : ZONAGE :

REUNION N° 8 et 9 :

Proposition de zonage, Etude sur le règlement

REUNION N° 10 :

Rendez-vous avec la commune, la DDE et la chambre d'agriculture pour valider l'ensemble des pièces.

Voilà donc, la trame de travail qui a été proposée. Elle n'est probablement pas exhaustive, mais sera réajustée en cours d'étude.

En espérant que ce travail de diagnostic et d'état des lieux soit mené à bien, nous souhaitons d'ores et déjà une bonne continuation à la future équipe municipale pour la poursuite des travaux.

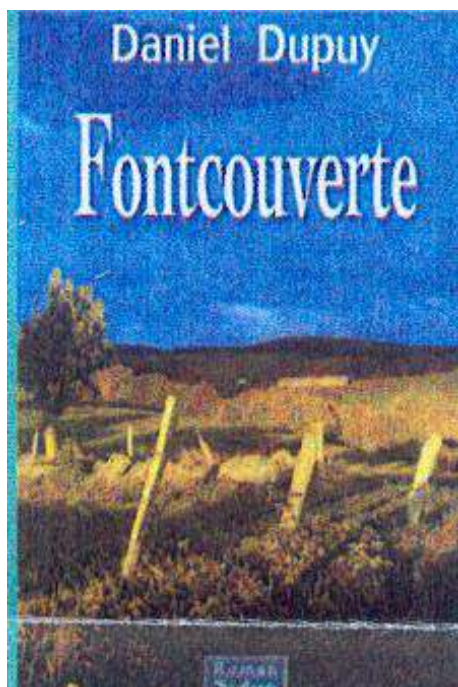
Michel PEYRON et Daniel BLANC

Montée cycliste des soleils de l'automne



Le départ de la montée cycliste
des soleils de l'automne
aura lieu le dimanche 21 octobre à 8h30
place de l'hôtel de ville de Saint-Étienne.
Le parcours sera sécurisé jusqu'à la Croix de Chaubouret,
le retour se fera librement en respectant
les dispositions du code de la route.
Un ravitaillement sera proposé sur les différentes
communes traversées avec,
en particulier, notre traditionnel vin chaud et
la participation de la Saint-Michel à Tarentaise.

Prix Charles Exbrayat



Cette année, les trois ouvrages sélectionnés sont les suivants :

- « L'homme qui marchait avec une balle dans la tête » de Philippe POLLET VILLARD
- « Foncouverte » de Daniel DUPUY
- « Le jour où j'ai voté pour Chirac » de Laurent BENEGUY

Le vote a eu lieu le 4 octobre dans les mairies de Planfoy, Saint-Étienne et Tarentaise et c'est finalement FONCOUVERTE de Daniel DUPUY qui a eu les faveurs du public. Le prix lui sera remis le samedi 20 octobre à la mairie de Saint-Étienne à l'occasion de la fête du livre.

Evelyne ESTELLE

Ligne de bus



Du fait de la faible fréquentation de la ligne « Tarentaise-Saint-Genest Malifaux » le jeudi matin, celle-ci n'a pas été intégrée dans le programme de renouvellement des lignes de proximité. Par contre, concernant le projet de transport scolaire « Le Bessat-Tarentaise-Saint-Genest Malifaux » la procédure de consultation pour la désignation d'un attributaire vient de s'achever. Le service sera assuré par les autocars Chazot avec deux arrêts prévus sur la commune de Tarentaise, l'un au Bourg et l'autre sur le RD 37 au croisement du lieu dit le Curtil.

Etude enfance et jeunesse

La Communauté de Communes des Monts du Pilat a missionné le Cabinet NIAGARA pour réaliser une étude sur la petite enfance et la jeunesse, étude qui a démarré à la fin du mois de janvier pour s'achever avant l'été.

Après avoir consulté des différents acteurs de la petite enfance et de la jeunesse, les résultats de cette étude ont pointé certaines préoccupations majeures concernant l'offre d'accueil des jeunes enfants de 0 à 3 ans, l'offre d'accueil péri-scolaire ainsi que celle en direction de la jeunesse.

Pour l'instant, deux projets en direction de la petite enfance sont à l'étude :

- Le projet d'étendre le relais Assistantes Maternelles (RAM) actuellement en place sur la commune de Bourg Argental et porté par l'Espace socioculturel de la Déôme sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes des Monts du Pilat. Ce projet est envisagé de façon intercommunale et doit donc, pour voir le jour, avoir l'approbation de l'ensemble des communes.
- Le projet de mise en place de deux « mini-crèches » sur le canton de Saint-Genest Malifaux (hors commune centre) pour permettre de « décongestionner » le système d'accueil individuel existant et également de mieux répondre aux besoins de la population, notamment à l'accueil des enfants de 2 et 3 ans qui ne pourront plus être scolarisés.

Ces projets entreraient dans le cadre d'actions éligibles au nouveau contrat enfance et jeunesse (CEJ) d'une durée de 4 ans qui devra être signé entre la CAF (Caisse d'allocation Familiales) et chaque commune adhérente.

Evelyne ESTELLE



Rentrée scolaire 2007

Nouvelle rentrée des classes avec 61 élèves inscrits cette année. Effectif maintenu cette année par rapport à 2006.

Melle Laure Vare occupe le poste de direction et remplace Mme Schwetzoff partie en formation. Elle a pris en charge la classe des petits et moyens de maternelle (cycle 1)

Mme Dominique François a conservé la grande section de maternelle, les CP et CE1 (cycle 2)

Melle Amandine Prost enseigne en CE2, CM1 et CM2 (cycle 3)

Véronique Bruyère est toujours présente auprès des enseignantes en sa qualité d'ATSEM.

Mme Tardy gère la garderie du soir, la cantine avec Véronique et la surveillance des enfants après le repas à midi.

Souhaitons à cette nouvelle équipe une année de travail agréable dans le village et beaucoup de réussite aux enfants.

Nicole NEEL

1 Semaine pour 1 Emploi 2007

Du 15 au 19 octobre, une opportunité régionale pour recruter



Nous vous rappelons que le Bref Info est ouvert à toutes les associations qui souhaitent faire le compte rendu de leurs activités.

AGENDA

N° de téléphone en cas d'urgence : Médecin : le 15

Cabinet infirmières : 04 77 51 24 40, Assistante Sociale : Secrétariat du Pôle du Pilat : 04 77 39 65 71

19/10/07 à 20 h	ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE ST ETIENNE à PLANFOY	LUDO BUS
21/10/07	MONTEE CYCLISTE DES SOLEILS DE L'AUTOMNE	
21/10/07	CONCOURS DE COINCHE à 14 h Salle des Fêtes Tarentaise Animation Détente	25/10/07
11/11/07 à 11 h	CEREMONIE AU MONUMENT AUX MORTS	15/11/07
03/12/07	DON DU SANG de 17 h à 19 h AU BESAT	06/12/07
21/12/07	NOEL DES ENFANTS	17/01/08
05/01/08	NOEL DES ANCIENS	
19/01/08	SOUPE AUX CHOUX BONHEURS D'EXBRAYAT	



Mise en page et illustrations : Olivier CHABANNE, Bernadette TRANCHAND. Prochaine Parution du Bref Info : le 15 janvier 08